PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

NUMÉRIQUE ET ARBITRAGE : QUEL ENCADREMENT JURIDIQUE ?

15 juin 2022

Centre Panthéon - Salle des Conseils (aile Soufflot, escalier M, 2ème étage) 12 place du Panthéon 75005 PARIS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 6 JUIN - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Centre d'études juridiques et économiques du numérique (CEJEN)

Conférence organisée par les étudiants du master 2 Droit du numérique du CEJEN (Université Panthéon-Assas) sous la direction du professeur Jérôme PASSA, avec le concours des étudiants du master 2 Arbitrage et commerce international MACI, sous la direction des professeurs Fabienne JAULT et Maximin de FONTMICHEL (Université Paris Saclay)

Numérique et arbitrage : quel encadrement juridique

L'émergence des nouvelles technologies et leur expansion ces dernières années touchent tous les domaines du droit. Le droit et la pratique de l'arbitrage y sont aujourd'hui confrontés C'est pourquoi le master 2 Droit du numérique de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec le concours du master 2 Arbitrage et commerce international (MACI) de l'Université Paris-Saclay, vous invitent à réfléchir à la manière dont l'arbitrage prend en compte les enjeux numériques, en intégrant les préoccupations actuelles de cybersécurité et de protection des données et recourant parfois à des outils tels que la blockchain et l'intelligence artificielle.

Programme

8h45 : Accueil des participants et petit déjeuner
9h15 : Début des travaux

> Introduction générale par Jérôme PASSA, professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CEJEN et/ou un(e) étudiant(e) du master 2 Droit du numérique
> Modérateur : Valère NDIOR, professeur de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), président du réseau francophone de droit international

Arbitrage et sécurité numérique

Par Éric A. CAPRIOLI, avocat, associé fondateur du Cabinet Caprioli et Associés, vice-président de la FNTC, membre de la délégation française aux Nations Unies sur le droit du commerce électronique, chargé d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas.

Big data, arbitrage & protection des données à caractère personnel

Par Dany COHEN, professeur des Universités à Sciences Po, directeur de la spécialité contentieux économique et arbitrage du master Droit économique.

10h45 à 11h : Interventions dans la salle et pause

Blockchain et arbitrage

Par Claire LEVENEUR, chargée d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas

Intelligence artificielle et arbitrage

Par Jean-Baptiste RACINE, professeur à l'Université Panthéon-Assas

Conclusions par Jérôme HUET, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas et ancien directeur du CEJEN.

Avec le concours des étudiants de l'Association des anciens DMI (AADMI), ,de l'AFDIT, de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE), du journal Affiches Parisiennes, de la revue Communication - Commerce éléctronique, la Semaine juridique édition Générale et Droit des affaires (LEXISNEXIS), de la revue Expertises, des Éditions Lextenso, des Éditions Dalloz, du Journal spécial des sociétés et de l'Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel (AFCDP).

Inscriptions

Le est à retourner **avant le 6 juin** par courriel.

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.